



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

**Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition ALIS -
Secteur 8 : Le Grenouillet**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030431

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Chemin Communal du IIIème Millénaire - acquisition ALIS -
Secteur 8 : Le Grenouillet**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre du Chemin Communal du IIIème Millénaire, par délibération du 29 octobre 2001, il a été décidé d'acquérir de Madame ALIS née DROUHET, diverses parcelles de terrains, cadastrées :

- section Y n° 421 pour une superficie d'environ 210 m²,
- section Y n° 419 pour une superficie d'environ 42 m²,
- section AM n° 9 pour une superficie d'environ 348 m² sur la commune de Bessines.

Les superficies exactes des parcelles cédées devaient être déterminées ultérieurement par géomètre.

Les bornages ayant eu lieu, les superficies exactes déterminées par le géomètre et les nouveaux numéros de cadastre sont les suivants :

- sur la commune de NIORT :

- section Y n° 2243 pour une superficie de 252 m²,
- section Y n° 2245 pour une superficie de 88 m²,

- sur la commune de BESSINES :

- section AM n° 336 pour une superficie de 170 m².

En conséquence, les prix et indemnités mentionnés dans la délibération précitée basés sur les avis du Domaine (0,46 €/m² pour les terrains sis à NIORT et 0,61 €/m² pour le terrain à BESSINES), deviennent :

Pour les parcelles sises à NIORT d'une superficie totale de 340 m² :

- une indemnité principale d'un montant de 0,46 €/m² soit 156,40 € (au lieu de 1 134 F soit 172,88 €),
- une indemnité de remploi de 15 % soit 23,46 € (au lieu de 170,00 F soit 25,92 €).

Pour la parcelle sise à BESSINES d'une superficie de 170 m² :

- une indemnité principale d'un montant de 0,61 €/m² soit 103,70 € (au lieu de 1 464 F soit 223,19 €),
- une indemnité de remploi de 15 % soit 15,55 € (au lieu de 220 F soit 33,54 €),

et l'indemnité d'éviction due à M. LALU Stéphane, exploitant l'ensemble de ces parcelles, d'un montant de 176,75 € (au lieu de 1 691 F soit 257,79 €),

soit un montant global pour cette opération de **475,86 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les nouvelles conditions de cette acquisition liées au bornage des emprises,
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître RONDEAU, Notaire à BENET. Tous les frais afférents à cette acquisition, d'un montant total de 475.86 € seront imputés au budget Espaces-verts
- 8200 – 3014 – 8231 – 2111 de l'exercice correspondant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)